Lagord
Le Billet d'actualité
N°64
Décembre 2024

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Edito

Chères Lagordaises,
Chers Lagordais,
Nous voilà aux portes d'une nouvelle année, synonyme de nouvelles perspectives pour notre communauté lagordaise et notre agglomération : une nouvelle école maternelle, une véritable place de village, un échangeur routier au niveau du Fief Rose, une nouvelle entrée de ville du côté des Gonthières vont, par exemple, commencer à se dessiner.
A l'heure où j'écris ces lignes, le projet de Loi de Finances est en discussion à l'Assemblée Nationale et pourrait, s'il est adopté en l'état, compromettre tout ou partie de ces projets car il impacte sévèrement les budgets de toutes les collectivités locales, dont les communes. J'espère, comme tous les maires de France, que la raison reviendra car il en va de la vie quotidienne de chacun d'entre nous, même si la réduction des déficits publics reste indispensable pour protéger les futures générations.
Estimée à 7800 personnes aujourd'hui, la population lagordaise croît régulièrement : raison de plus pour que nous fassions tous preuve de citoyenneté. Grâce souvent au bénévolat, les 70 associations domiciliées à Lagord en montrent l'exemple quotidiennement. Mais c'est aussi le futur Conseil Municipal de Jeunes, bientôt mis en place, qui fera grandir la citoyenneté chez nos enfants ou nos petits-enfants. Enfin, bien sûr, nous n'oublions pas celles et ceux qui ont déjà apporté leur pierre à l'édifice citoyen comme Françoise Cottin, qui vient de nous quitter après avoir tant donné à notre collectivité. Immense merci à elle.

Bonnes fêtes de Noël à toutes et tous !

Antoine Grau,
Maire de Lagord
1er Vice-Président de la CdA
de La Rochelle

ÇA S'EST PASSÉ AVEC VOUS

HALLOWEEN, UNE FETE «EFFRAYANTE»

Samedi 26 octobre, des créatures semblant sorties d'un film d'horreur s'étaient données rendez-vous devant la mairie de Lagord. Aucune inquiétude : derrière ces personnages au déguisement inquiétant, ce sont plusieurs dizaines d'enfants, accompagnés de leurs parents, qui ont déambulé dans les rues de notre commune pour célébrer Halloween dans la joie et la bonne humeur.

OCTOBRE ROSE

Comme chaque année, le CCAS de Lagord, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, les comités de quartier, les structures d'hébergement de personnes âgées, l'Institut du Sein de Charente-Maritime (ISCM) et SIEL Bleu, a parrainé et piloté plusieurs actions de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein. Parmi celles-ci, trois Marches Roses ont réuni plusieurs dizaines de Lagordais durant trois dimanches d'octobre.

CONCERTATION SUR LE PROJET « PUY MOU »

Organisées par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et la Ville de Lagord, deux réunions de concertation ont permis des échanges autour du futur quartier d'habitat du Puy Mou, en lisière Nord-Ouest de notre commune. A l'issue de celles-ci, un forum de restitution a permis d'exposer les contributions citoyennes et les intentions de ce projet qui prévoit quelque 500 logements, avec près de 40% en locatif social, à l'horizon 2030.

PLACE AU JEU A LA MEDIATHEQUE !

Programmés du 29 octobre au 20 décembre, les évènements autour du jeu sous toutes ses formes animent la médiathèque et permettent aux adeptes comme aux non-initiés de profiter d'un cadre idéal pour plusieurs moments de loisirs. Ainsi, après l'atelier « Jeu de rôle », c'est une Murder Party, un après-midi « jeux de société », un atelier « Makey Makey » (construction d'une manette de console vidéo), une session de jeu « Loups-garous », un atelier « Robots dessinateurs » et plusieurs sessions de jeux vidéos PS5 qui ont ravi petits et grands.

3 QUESTIONS AU... PÈRE NOËL

Le Père Noël à Lagord ; mythe ou réalité ?
Il se murmure que certains ne croiraient pas au Père Noël !... D'autres disent que ce serait un « faux »... Que de balivernes !... Moi, je sais qu'il existe ; je l'ai rencontré et même que tous les ans, il quitte sa Laponie natale pour venir à Lagord vers la mi-décembre, escorté de son fidèle lutin tout enguirlandé... de lumières scintillantes. D'ailleurs, il vient de m'envoyer une lettre pour me dire que cette fois, il serait présent du 11 au 14 décembre, mais à une condition toutefois ; que les Lagordais aient tous été gentils et obéissants durant toute l'année... Mais que vais-je bien pouvoir lui répondre sur ce point ?....

Quel âge a le Père Noël ?
Voilà bien une question qui lui est souvent posée... En fait, le Père Noël n'a pas d'âge, puisque l'on sait qu'il est éternel et qu'il a déjà fait rêver nos aînés actuels, comme les tous petits de nos écoles maternelles. Moi, je suis certain qu'il continuera à apporter du bonheur et des cadeaux aux futures générations de Lagordais. Pour autant, notre Père Noël à nous m'a avoué qu'il se sentait parfois fatigué (par son long voyage, sans doute !?) et qu'il peine de plus en plus à passer par les cheminées (non, il n'est pas si gros que ça !). Petite confidence ; l'autre jour, il m'a glissé à l'oreille qu'il se verrait bien prendre sa retraite après Noël 2025... Mais alors, quid de notre Père Noël ?...

Il est comment notre Père Noël ?
Il doit avant tout être foncièrement gentil, bienveillant et disponible pour chacun(e). Il doit à la fois être très attentif et à l'écoute de tous, qu'il se trouve avec un jeune enfant ou une personne très âgé(e). Il doit se montrer généreux, pas seulement par les cadeaux ou bonbons qu'il distribue, mais par son attitude en chaque instant et en tous lieux. Tant dans les commerces des Oiseaux de mer, sur le marché, dans nos écoles, que dans les Ehpad du Rayon d'Or et du Bois d'Huré, il aime donner du bonheur et des sourires. Enfin, tout en m'exprimant son impatience de venir une nouvelle fois chez nous à Lagord, il m'a confié les deux choses qu'il adore ; recevoir de beaux dessins et se faire prendre en photo avec les enfants, leurs parents et grands-parents...

Ces mots destinés à mieux connaître « notre » Père Noël ont été recueillis par Patrick Guérin

BUDGET PARTICIPATIF 2023 : LE RÉSULTAT DE VOS VOTES

Le deuxième budget participatif de Lagord, permettant à l'ensemble des Lagordais de proposer des projets d'aménagement à hauteur de 30 000 euros maximum de coût total, a permis, à l'issue de leur étude par les services municipaux compétents, de soumettre trois d'entre eux au vote des habitants, et ce entre les 15 et 30 juin derniers. **Plébiscitée en premier, la mise en place d'un principe de parc fitness dans le parc des Sarcelles précède la création d'un bosquet comestible et d'une cabane à livres du côté de la rue Ebeaupin, puis celle d'un caniparc au parc des Erondes.** Compte tenu de la première estimation budgétaire de chacun des projets, ils pourront peut-être, après analyse, être tous mis en œuvre dans la limite des crédits alloués pour 2023.

Hommage à FRANCOISE COTTIN

« Femme de caractère, bien ancrée dans sa communauté, Françoise Cottin nous a quittés le 17 octobre dernier. Lagordaise depuis 40 ans, elle fut une figure reconnue et appréciée. Mareyeur au port de pêche durant sa vie active, elle occupa une partie de sa vie de retraitée pour le bien de la collectivité en étant bénévole au CCAS, en siégeant au conseil des sages ou bien encore en assistant la municipalité lors des journées électorales. Sa santé ne lui a pas permis de poursuivre ses activités ces dernières années. Elle a rejoint ceux qui l'attendent déjà là-haut, mais restera à jamais dans le cœur de sa famille et de ceux qui l'aimaient. »

Hommage écrit par Benjamin Chauvel, fils de Françoise Cottin.

Le CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES, À QUOI ÇA SERT ?

Embellissement d'un transformateur électrique, action de collecte des déchets, sensibilisation à la sécurité routière et aux mobilités douces, représentation des jeunes auprès du Maire et de l'équipe municipale, ambassadeurs lors de manifestations et d'évènements organisés par la commune, réflexions autour de l'aménagement de nos espaces publics.... Autant d'actions qui ont été mises en place et réfléchies par les Jeunes élus au 1er Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) de Lagord. Autant de motivations pour les candidats à la nouvelle assemblée devant voir le jour prochainement.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une assemblée consultative citoyenne permettant aux jeunes habitants lagordais de participer et de s'impliquer dans la vie de leur commune. **C'est une initiation à la citoyenneté et l'occasion, pour les jeunes élus, d'être force de proposition, de défendre des idées, des envies, des projets, d'être entendus et écoutés.** C'est également l'opportunité de collaborer avec le Maire et son équipe municipale sur des projets concernant la commune et de mettre en place des actions concrètes d'intérêt général à destination des jeunes ou plus largement des habitants de Lagord.

Elus jusqu'à la fin du mandat municipal actuel, les 20 jeunes Lagordais et Lagordaises, scolarisés du CM2 à la 3e, participeront activement à la vie de leur commune en concevant et réalisant des projets. Encadrés par le Responsable de l'animation Jeunesse et du CMJ et accompagnés par l'élue référente, ils se réuniront régulièrement et élaboreront de manière démocratique des pistes de projets qu'ils présenteront ensuite au Maire et à son équipe municipale pour validation avant leur mise en œuvre. Ils seront également la voix de leurs camarades, les représentants des jeunes lors d'événements et le relai de l'information auprès des adultes.

PAS D'ENCOMBRANTS AU PIED DES BACS JAUNES

Conformément à la réglementation en vigueur et émanant du service Déchets de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle (cf le Guide Pratique du tri consultable sur le site internet de l'agglo), il convient que chacun respecte la nécessité de ne plus déposer les encombrants (cartons vides et verres le plus souvent) au pied des containers jaunes les jours de collecte. Dorénavant, ces types de déchets se trouvant en dehors des bacs et posés sur le trottoir ne seront plus ramassés par la société de ramassage lors de leurs tournées. Ils doivent être transportés en déchetterie ou déposés dans les bacs spéciaux prévus à cet effet sur le territoire communal.

Jours de collecte des déchets :
- **Bacs jaunes : vendredi à partir de 13 heures (sortir votre bac le jour même à partir de 7h)**
- **Bacs bleus : mercredi à partir de 5 heures du matin (sortir votre bac la veille à partir de 9h)**

PROCHAINEMENT !

Du samedi 14 au vendredi 20 décembre
Audition tous les jours des élèves de l'école de musique (1er étage de la médiathèque)

Vendredis 13 décembre, 17 janvier et 21 février > 9h-12h
Petit déjeuner au kiosque du comité de quartier Autour de l'Ermitage au kiosque des Echassiers

Mardi 17 décembre > 14h30
Café gourmand partagé / ateliers créatifs du comité de quartier Vendôme-La Vallée à la salle Gaston-Gaillard

Mercredi 18 décembre > 19h
Conseil municipal (séance publique) en salle de conférences de la médiathèque

Samedi 11 janvier > 20h30
Dimanche 12 janvier > 14h
Loto de l'association paroissiale à la salle polyvalente

Samedi 11 janvier
Galette des Rois du comité de quartier Le Lignon-La Descenderie à la salle du Lignon

Samedi 18 janvier > 10h
Assemblée générale des Jardins Partagés « Aux 3 Hiboux »

Dimanche 19 janvier
Brocante du club de Cap Aunis à la salle polyvalente

Mercredi 22 janvier > 18h
Assemblée Générale du comité de quartier Vendôme-La Vallée à la salle Gaston-Gaillard

Dimanche 26 janvier > 15h30
Concert du Nouvel An de l'orchestre d'Harmonie Sainte Cécile à la salle polyvalente

Mercredi 29 janvier > 18h45
Démonstrations d'Angel Danse : spectacle avec exercices et variations de cours de danses Classique et Jazz. Réservation des places sur www.angeldanse.fr

Mercredi 29 janvier > 19h
Conseil municipal (séance publique) en salle de conférences de la médiathèque

Vendredi 31 janvier > 19h
Apéro-buffet dinatoire pour les 10 ans du comité de quartier Vendôme-La Vallée à la salle Gaston-Gaillard

Mardi 4 février > 14h30
Chandeleur organisée par le comité de quartier Vendôme-La Vallée à la salle Gaston-Gaillard

Vendredi 21 février > 18h30
Assemblée générale du comité de quartier de La Plouzière à la médiathèque

L'actualité du CCAS

PERMANENCES MUTUELLE « MA MUTUELLE MA SANTÉ »
Inscriptions au CCAS au 05-46-00-62-04
Vendredi 13/12 de **9h** à **12h**

CAFÉ DES AIDANTS (en partenariat avec le CCAS de Nieul sur Mer)
Lieu : Relais des solidarités (parc Charier) - **Mardis 17/12** et **14/1** de **15h** à **16h30** - Inscriptions : 05-46-00-62-04

GALETTE DES AÎNÉS
Samedi 18 janvier, de **14h30** à **17h** dans la salle polyvalente

Du côté du centre socio-culturel «ASSO LES 4 VENTS»

(Informations et réservations au 05 46 67 15 73)

Vendredi 13 décembre dès 14h : **Atelier Gourmandises.**
Samedi 14 décembre : **Sortie à la Foire de Noël de Maillezais.**
Du lundi 16 au vendredi 20 décembre de 10h à 19h : **P'tit Marché de Noël du centre socioculturel.**
Mardi 17 décembre et mardi 21 janvier : **Repas des cordons bleus sur le thème de Noël.**
Mardi 28 janvier de 9h30 à 17h30 : **Sortie Patrimoine à la maison de repos de Georges Clemenceau.**
Mercredi 29 janvier : **Spectacle à La Coursive «Sono Io».**
Mercredi 19 février : **Spectacle à La Coursive «Histoire d'un Cid».**

Mairie : 1, rue de la Métairie - 17140 Lagord - 05 46 00 62 00 - Courriel : communication@lagord.fr
Directeur de publication : Antoine Grau • Rédaction : Mairie de Lagord / Yann Vrignaud
Maquette : Charivari&com • Impression : IRO • Photos : Mairie de Lagord/Yann Vrignaud/Studio Ouest/ Shutterstock/DR. Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC N°10-32-3010
Dépôt légal : décembre 2024.

Les rendez-vous de la MÉDIATHÈQUE

Samedi 14 décembre, 11 janvier et 8 février > 10h
ATELIERS D'ÉCRITURE
par Olivier Lebleu.

Samedi 14 décembre et 1er février > 10h30
BÉBÉS-LECTEURS
Lecture pour les 0-4 ans.

Samedi 18 janvier > 10h30
BÉBÉLOMANES
Mini concert pour les 0-4 ans.

Samedi 18 janvier > 16h
CONFÉRENCE « LA POCHE DE LA ROCHELLE »
par Christiane Gachignard, historienne.
Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération.

Vendredi 24 janvier > 16h
PARTAGE DE SAVOIRS
Rendez-vous créé par le Comité de quartier Autour de l'Ermitage (thématique à venir).

Samedi 1er février > 10h
LES BOUQUINEURS, CLUB DE LECTURE
Venez partager vos coups de cœur littéraires !

Du 4 février au 9 mars
EXPOSITION LUDIQUE « JOUR DE FÊTE AU CHÂTEAU »
Anim'Expo
Remontez le temps et découvrez la vie du XIIIe siècle à travers une maquette de château et différents jeux pour les enfants.

Informations et réservations au 05 46 28 91 60

Nouveaux horaires

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les horaires de l'extinction partielle de l'éclairage public sur la commune de Lagord ont changé depuis le 1er décembre 2024 comme suit : **du dimanche au jeudi, de 22h à 6 heures - Vendredi et samedi, de minuit à 7 heures.**

A noter que cet éclairage restera allumé jusqu'à minuit le 13 juillet et toute la nuit les 24 et 31 décembre. L'avenue du 8 mai 1945, elle, conserve sa plage d'extinction entre 1h30 et 5h du matin.

OUVERTURE AU PUBLIC

Depuis le 1er décembre dernier, les horaires d'ouverture au public pour l'accueil de la mairie ont changé comme suit :

- **Lundi :** de 8h30 à 12h, puis de 13h30 à 17h15,
- **Mardi :** de 13h30 à 17h15,
- **Mercredi :** de 8h30 à 12h, puis de 13h30 à 17h15,
- **Jeudi :** de 8h30 à 12h,
- **Vendredi :** de 8h30 à 12h, puis de 13h30 à 16h.

INVITATION

LE MAIRE ANTOINE GRAU ET
L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE
INVITENT LES LAGORDAISES ET LAGORDAIS À

LA CÉRÉMONIE DES

Vœux 2025

mercredi
15 janvier
à partir de **18h**
salle polyvalente

Buffet
et
Concert

La soirée se terminera par un buffet dinatoire et une animation musicale.

Attention : du fait d'un nombre de places limité, il est obligatoire de nous confirmer votre présence (accompagnée ou pas) **avant le 3 janvier 2025** en vous inscrivant sur le site internet **www.lagord.fr** ou sur **administration@lagord.fr**

Lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES